



Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - recommandation 489

catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 6866

catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 6867

catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - RS 6800

catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 6868

catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869

catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 6871

catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870

catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleable - RS 6872

catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 6873

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE- Date enregistrement : 31/10/2024

Objectif général :

Obtenir le CACES® en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Compétences attestées toutes catégories :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
2. Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

DUREE : 14 à 35 heures

INTERVENANT :

- 1 technicien de formation spécialiste de la manutention mécanisée
- 1 Testeur certifié par AFNOR Certification pour la réalisation des tests CACES®

PUBLIC CONCERNE :

Personne appelée de par ses activités à conduire même occasionnellement un chariot de manutention à conducteur porté (Article R.4323-55 du Code du Travail).

PRE-REQUIS :

Être reconnu apte médicalement et comprendre le français.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Formation en présentiel.
Apports théoriques.
Mises en situations pratiques.



MOYENS A METTRE EN ŒUVRE :

Salle de cours équipée, plateau technique, chariots automoteurs à conducteurs porté, charges diverses. Vidéo-projecteur, diaporamas, vidéos
Remise d'un livret stagiaire

PARTIE THEORIQUE

A - Connaissances générales

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur

Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...)

Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...)

Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les différentes sources d'énergie des chariots

Terminologie et caractéristiques générales

Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation

Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité, Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs

Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement

Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles

Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent

Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots

Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques

C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention

Catégories de CACES® R.489 pour les chariots industriels à conducteur porté

D - Notions élémentaires de physique

Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...)

E - Stabilité des chariots de manutention

Conditions d'équilibre du chariot

Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale, durant les manutentions et pendant les déplacements

Lecture de la plaque de charge

Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés

Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer

Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées



G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi

Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège

Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol

Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot ou la charge

Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser

Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur, Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges

Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques

Interprétation des panneaux de circulation

Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste

Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments)

Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches

Principales anomalies

Savoir-faire pratiques

A - Prise de poste et vérification

Utilisation des documents

Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,

Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,

Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs

Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser

B - Conduite et manœuvres

Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis

Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge

Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le chariot est équipé

Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur, des exercices sont à réaliser dans un temps imparti

Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer

Adopter un mode de conduite « économique »

Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté

Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels

Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),

Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.



MODALITE DE SUIVI

Feuille d'émargement renseignée par demi-journée.
Contrôle des connaissances et du savoir faire
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

VALIDATION DU STAGE

Attestation de fin de formation
Le CACES® sera attribué aux conducteurs ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques

Création 05/07/2019 Modification le 25/06/2026 ind 7

www.lsm-formations.fr